



Mot de la présidente

Le printemps est arrivé et avec ces chants d'oiseaux, ces voiliers d'outardes qui remontent vers le nord. Arrivent également avec la belle saison tous ces travaux de nettoyage et ces activités d'entretien, de rénovation ou simplement d'embellissement de nos propriétés.

Toujours dans le respect de notre mission principale qui est d'assurer la protection de la qualité de l'eau du lac et de son environnement; l'exécutif fera faire des analyses bactériologiques à deux reprises pendant la saison estivale.

De plus, nous procéderons à l'analyse de l'eutrophisation du lac, c'est à dire à la vérification de son rythme de vieillissement. Cette analyse permettra par la suite d'indiquer les comportements des riverains qui sont acceptables ou néfastes pour bien protéger notre plan d'eau d'un vieillissement prématuré.

Enfin, nous avons demandé et obtenu l'aide financière du programme FÊTE DE LA PÊCHE offert par le ministre de la Faune et des Parcs, pour ensemercer près de 2000 poissons de 20 à 30 cm (8 à 12 po), des ombles de fontaine.

Invitation :

J'ai le grand plaisir au nom de l'exécutif de vous inviter à

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	P 1
ENSEMENCEMENT ET FESTIVAL DE LA PÊCHE LE 8 JUILLET 2001	1-2
AFFAIRES MUNICIPALES :	3
« LAC SAUVAGE, QUEL ÂGE AS-TU ? » :	3
NOUVELLES BRÈVES DU LAC :	
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS À VENIR :	4
UNE PAGE D'HISTOIRE :	
L'AVENTURE DU CAMP MOD-L :	5
SAVIEZ-VOUS QUE... :	6
À VENDRE OU À DONNER :	6
NOS COMMANDITAIRES :	6

L'Assemblée générale annuelle de l'APELS, samedi, le 18 août 2001 à la salle LA DOYENNE face à l'église de Saint-Faustin.

De 9h à 11h, venez déguster un bon café accompagné de beignes et de brioches, avec nous. Quelques invités seront également présents.

L'ordre du jour de la réunion vous sera communiqué quelques jours avant la rencontre.

Lorraine Longpré

Nouvelles importantes :

CONFIRMATION

Monsieur Marcel Chalifoux m'a confirmé que la «côte du lac» sera asphaltée et que les «bosses» sur le chemin La Sauvagine au Golf des Ruisseaux seront corrigées «défini-
vement» a-t-il dit.

LL

ENSEMENCEMENT ET FÊTE DE LA PÊCHE LE 8 JUILLET 2001

Je tiens à remercier monsieur Claude Simard, technicien de la faune qui m'a aidé à faire cette demande et monsieur Guy Chevrette, ministre responsable de Faune et des Parcs qui a accepté notre candidature.

Quelques informations sur le programme :

- ◆ Fournir une aide financière aux projets d'ensemencement visant à soutenir la pêche.
- ◆ Augmenter l'offre de pêche en divers milieux par l'ensemencement.
- ◆ Recruter de nouveaux adeptes de la pêche;
- ◆ Susciter des projets de restauration et de mise en valeur de plans d'eau perturbés ou peu productifs.

Festival de la pêche

Les projets d'ensemencement doivent obligatoirement comprendre une activité visant le recrutement de nouveaux pêcheurs.

Le 8 juillet 2001, de 11 heures à 16 heures, 50 jeunes de 6 à 17 ans seront invités à venir pêcher les poissons ensemencés quelques jours avant. La fête aura lieu sur un terrain près de la plage à la Base de Plein des Laurentides.

Monsieur Jacques Grondin, membre de l'APELS, a accepté de participer à cette journée en permettant d'accéder au lac par son terrain.

Important

Pour des raisons de sécurité et assurer un bon contrôle des activités de cette journée, seulement les personnes inscrites pourront venir sur place.

Profitez de l'occasion pour inviter vos enfants, petits-enfants et amis.

Tout le monde pourra pêcher, enfants et adultes avec ou sans permis.

N.B. Ce privilège est accordé exceptionnellement pour cette occasion spéciale qui se déroulera au même moment un peu partout dans le Québec.

Horaire de la journée

- Arrivée à 11 heures
- Fin des activités à 16 heures
- Accueil dans le stationnement de la **Base de plein air des Laurentides**
 - Les jeunes doivent être accompagnés d'adultes
 - Ils doivent apporter leur lunch
 - Il y aura quelques ateliers : *La sécurité dans les embarcations, la fabrication de leurres et quelques bons conseils secrets pour déjouer le poisson*, etc.

L'inscription

Vous pouvez inscrire les jeunes pêcheurs ou pêcheuses dès maintenant en complétant le formulaire ci-inclus. D'autres formulaires seront disponibles au babillard.

Complétez-les et déposez-les dans la boîte à l'arrière du babillard.

Vous pouvez aussi avoir plus de renseignements en communiquant avec Jocelyne Goudie : 429 6781 ou Lorraine Longpré : 425 2666.



La journée de pêche pour la relève

Le programme de la journée sera affiché sur le babillard. Un plan précis vous sera remis à votre arrivée dans le stationnement de la Base le jour même.

C'est une activité gratuite pour tous adultes et jeunes et l'activité aura lieu beau temps mauvais temps.

Comme le dit un grand pêcheur : « Il faut être tenace pour devenir un bon pêcheur ».

2500 poissons ensemencés.

On nous dit que ce sera une pêche « miraculeuse » presque à coup sûr. Ces poissons n'ont pas peur ni du bruit, ni des humains. Espérons, qu'après cette journée, il en restera quelques-uns pour finir la saison.

Une activité gratuite

Le soutien financier du Gouvernement du Québec couvre les deux tiers de la facture de 3000\$, soit 2000\$.

Pour le solde de la facture, nous avons obtenu 500\$ de notre ex-député et ex-ministre Jacques Léonard et 250\$ de la municipalité SFLC. L'APELS assume 250\$.

LL responsable du projet

 **Huard**

Vol. 12 No. 3
Édition d'hiver 2000

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition dans la boîte de l'Association fixée à l'arrière du babillard.

LE HUARD EST PUBLIÉ 4 FOIS PAR ANNÉE

N° 1, édition été N° 2, édition automne,
N° 3, édition hiver, N° 4, édition printemps.

Responsable de la rédaction - LORRAINE LONGPRÉ

Mise en page - CLAUDE FORGET

Le Huard est généralement distribué par les responsables de secteurs.

Si vous ne recevez pas votre copie du Huard, adressez-vous à votre responsable. Il en une pour vous. Jocelyne Goudie est responsable de toute l'organisation de la distribution du HUARD.

Secteur adresses

Responsable des secteurs

2085-2098 à 2207

Eilisa Murray

2297 à 2521

Jacques Auger

2533 à 2669

Gaetan Ross

3037 à 3269

Raynald Grandmaison

Baisse du taux de la taxe :

Oui, nous avons eu une modeste diminution du taux de la taxe, 5 cents du 100 \$ d'évaluation. Par contre le conseil s'attaque à certaines dépenses. Entre autre, il a procédé à l'annulation du règlement d'emprunt #66-200 au montant de plus de 325 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues avec un équipement de déneigement. On a considéré qu'il serait préférable de louer au besoin, plutôt que d'investir dans cette grosse machinerie.

Dossier environnement :

Responsable : **Marcel Chalifoux**, conseiller

Une enveloppe budgétaire de 10 000 \$ a été affectée à l'environnement.

Monsieur Marcel Chalifoux a répondu aux demandes de citoyens et proposé de réserver un mon-

tant de 10 000\$ à être distribué aux associations de lac qui investissent dans la protection de leur lac et de leur environnement.

Le conseil municipal a accepté de réserver cette somme de 10 000 \$ qui servira à la réalisation de projets pour la protection de l'environnement des lacs du territoire.

Ces projets seront présentés par chaque association de lac. Pour l'aider dans ce dossier, monsieur Chalifoux a formé deux comités consultatifs :

Le CCE (comité consultatif pour l'environnement) :
Responsables : messieurs **Marcel Chalifoux**, conseiller, **Jean Loisier**, **Jean Bertrand** et **Claude Boire-Lavigne**. Pour le moment, le mandat de ce comité sera d'évaluer les demandes des associations de lac et de recommander l'acceptation ou le refus des projets présentés par une association.

Il va sans dire que nous présenterons le projet de l'analyse de l'état de vieillissement de notre lac « l'eutrophisation » afin de recevoir l'aide financière de la municipalité. Les associations doivent payer 10% des sommes demandées.

« LAC SAUVAGE, QUEL ÂGE AS-TU »

?

Cette année, tel qu'annoncé nous continuerons l'analyse de l'état de vieillissement de notre lac ou l'analyse d'eutrophisation de notre lac.

M. Dany Boudrias, président « Éco-guide environnement » procédera à cette analyse fera l'interprétation des résultats des analyses physico-chimiques : la température, la profondeur, l'oxygène dissous (O₂), l'acidité (pH), la conductivité, la turbidité, la chlorophylle « a », le phosphore total, etc.

Contrôle et fréquence des vidanges des réservoirs sanitaires :

Le conseil municipal a adopté le règlement # 89-2001 ayant pour objet d'instaurer un système de contrôle et de fréquence de vidange des réservoirs sanitaires sur le territoire de la municipalité.

Les propriétaires devront à l'avenir remettre à l'inspecteur en bâtiment ou avec le paiement des taxes leur facture de vidange. Une copie du règlement sera placée sur le babillard et d'autres copies seront disponibles à l'assemblée générale.

Nouvelles brèves du lac

Un gros MERCI à Denis Grandmaison qui nous a redonné de beaux sentiers de ski de fond. Il a fait un travail remarquable. Quelques braves sont venus lui prêter main forte à quelques reprises : Gaétan Ross, Réjean Ouellet et Jacques Auger. Nous en reparlerons à l'assemblée générale.

Monsieur Jacques Auger remercie les personnes du lac Sauvage et du lac à Pou qui ont donné généreusement à la campagne de financement de la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER. Pendant la semaine du 14 mai, il a visité 46 maisons, 36 familles ont donné pour une somme de 401 \$, comparativement à 326 \$ en 2000.

Il nous a confié qu'il espérait atteindre 500 \$ en 2002.

Merci à tous!

Merci à M. Jacques Auger pour son dévouement!

Panne de voiture :

Monsieur Jean Loisier tient à remercier toutes les personnes qui lui ont offert leur aide alors qu'il était en panne au Golf des Ruisseaux un de ces dimanches d'avril.

Le BABILLARD en dit long

**Vous serez informés
au fur et à mesure des activités
et des événements qui
se passent au Lac
et ailleurs sur le territoire.**

Événements importants à venir :

1. Dimanche, le 8 juillet 2001 : **LE FESTIVAL DE LA PÊCHE** de 11h À 16h

2. Samedi le 18 août 2001 de 9:15 heures à 11:30 heures +

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'APELS,

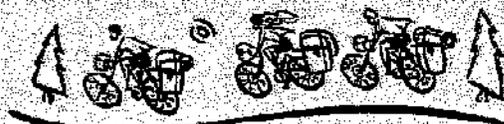
- À la salle LA DOYENNE en face de l'église de Saint-Faustin.

Venez prendre votre petit déjeuner avec nous.

(Brioches, beignes, café et jus)

Nous comptons sur la présence de tous les membres.

Il y aura des invités spéciaux et des représentants du conseil municipal viendront répondre à vos questions.



C'est en 1952, que commença l'aventure du camp Mod-L au Lac Sauvage sur le site même de la Base de plein air des Laurentides.

Nous vous présentons un extrait du livre : L'aventure du camp Mod-L publié cet hiver, en espérant rappeler quelques souvenirs aux résidents de longue date.

Si vous désirez en savoir plus sur ce livre qui parle en somme des premières années de l'occupation des rives du Lac et qui contient des centaines de photos d'époque et des textes décrivant les activités de ce camp « pas comme les autres », veuillez vous adresser à Gilles Léonard, coauteur de cet ouvrage de 128 pages.

« Si tu vas par les sentiers de ton enfance... »

«... Connaissant un peu mes limites, sachant la vie courte, ayant éprouvé la multitude de gestes concrets à poser un peu partout, souvent du «rapiécage» tardif, je résolu de former une troupe de choc. Les « élus » sélectionnés dès le bas âge de par leur patrimoine familial, pour les potentialités individuelles, pourraient chacun, en commençant tôt, en bénéficiant de cet élan que mon ardeur et mon expérience pourraient leur donner, produire beaucoup plus de fruits apostoliques et sociaux que si j'étais resté seul à me servir de mes propres bras. Et si je contribuais ainsi à en former vingt, trente... peut-être cent, ce serait une progression géométrique pour ceux que j'aurais délaissés et tous les autres qui attendent ou viendront. Ainsi était né le Camp Mod-L, école de chefs avec une base humaniste d'inspiration chrétienne. »

Roger Favreau, 12 mars 1970

Le Camp Mod-L n'était pas une « colonie de vacances » comme les autres. C'était une institution d'éducation de haut niveau. Il était l'œuvre d'une vie, celle de Monsieur Roger Favreau. Un homme de grande ténacité, ayant foi en ses valeurs.

On n'entrait pas au Camp Mod-L. C'est le Camp Mod-L qui entrait en nous. C'était l'outil merveilleux d'éducation que s'était forgé cet éducateur passionné afin de semer en chacun de nous, à l'orée de l'aventure humaine, des désirs ardents de progrès personnels, de dépassement, d'excellence, d'altérité, de services aux autres.



Ce guide, cet éveilleur de conscience, nous pouvions compter sur lui dans la construction d'un idéal, dans la recherche d'un sens à nos jeunes vies, dans l'effort parfois ardu de donner le meilleur de nous-mêmes en toutes circonstances.

C'est en compagnie d'un autre éducateur de qualité, Monsieur Roger Demontigny, que Monsieur Roger Favreau a fondé le Camp Mod-L en 1952.

Au bord du Lac Sauvage, dans un petit coin de forêt perdu des Laurentides, quelque soixante garçons de 8 à 16 ans revenaient après être restés pendant toute la durée des vacances, vivre cette grande aventure du corps, du cœur et de l'esprit.

Ce recueil de textes raconte tout le bonheur que nous avons vécu là-bas... et tout ce bonheur qui survit en nous et qui nous unit encore, nous, les gars du Camp Mod-L...

Gilles Léonard

Coauteur de *L'aventure du camp Mod-L*,
Janvier 2001

À vendre ou à donner

À vendre :

- ◆ 1 réfrigérateur - congélateur 15 p/c
marque Frigidaire Ts 143 EnerGuide
couleur ivoire
- ◆ 1 sècheuse automatique, 18 livres
marque Norge,
grandeur 27po X 31po, couleur jaune
- ◆ 1 cuisinière électrique, couleur brune
marque Moffat, 4 ronds et four
grandeur 24po X 26po

Communiquer avec :

Madeleine et Jacques Auger, 425 9722
2521 ch. Lac Sauvage
(200 \$ pour les 3)
Séparément : *Faites une offre*

À vendre

- ◆ 1 table de billard
 - ◆ 1 accordéon
- Communiquer avec :
Réjean Ouellet : 425 5327
2669, ch. Lac Sauvage

Saviez-vous que ...

il y a un règlement municipal concernant
le contrôle des chiens et autres animaux.
55-99

Dispositions applicables à tous les animaux

Article 5 : Il est interdit de garder plus de (3) ani-
maux (chiens et chats)...

Les nuisances causées par les chiens

Article 26 : Les faits, actes et gestes indiqués ci-
après constituent des nuisances et sont, à ce titre,
prohibés :

Lorsqu'un chien aboie ou hurle et que ces aboiements ou hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne ou être un ennui pour le voisinage.

Pour plus d'informations communiquer
avec : M. Dominic Denis : tél. : 688 2161

RESTAURANT LE ROUTIER DE SAINT-FAUSTIN

10% de rabais
pour les membres de L'APELS
SPECIALS DU JOUR



1470, route 117, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 2G0

Propr. : Michel Moisan

Tél. : (819) 688-3268

Merci à nos commanditaires

LABORATOIRE JEAN-MARC ROSS

chaussures et orthèses du pied

720, rue Ouïmat, Saint-Jovite (819) 425-9640

Mont-Laurier

St-Donat

1-800-485-PIED (7433)



MEMBRE DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES
ORTHÉSISTES DU PIED
PERMIS # 2103-6512

G.M. DUFOUR INC.



au centre de la rénovation

10% de rabais sur le prix régulier
aux membres de L'APELS

11, rue Principale, Route 117
St-Faustin - Lac Carré (Qué.) J0T 2G0

Tél. : (819) 688-2052
Fax : (819) 688-3113

Monuments

Bernard Morisset

Lettrage - Cartes de remerciements

Service à domicile en tout temps

819-425-2220

1450, Ch. Huard, St-Faustin, (Qué.) J0T 2G0